

***🞑***OBSERVATOIRE NATIONAL DES PRATIQUES

PANDÉMIE, DIGNITÉ, RESPECTS

ET DROITS DES PERSONNES

**Réunion n°4, 23 avril 2021**

*CR EH, 4 mai 2021*

**Synthèse des échanges**

*1 - Il est fait état de près de 10 000 témoignages adressés à propos des dysfonctionnements observés dans les établissements dans l’accueil des familles.*

*2 - Hommage aux 100 000 victimes de la pandémie*

*3 - Rédaction d’un manifeste ‘Défendre leur mémoire »*

*4 – Il convient d’approfondir un retour d’expériences relatif aux violences subies ainsi qu’aux violences provoquées*

1 - Il est fait état de près de **10 000 témoignages adressés à propos des dysfonctionnements observés dans les établissements dans l’accueil des familles**.

La seule concession accordée par certains établissements, était celle de recevoir les familles en phase ultime, en fin de vie pour partager les derniers instants. Comme si ceux qui précédaient avaient moins d’importance. Selon quels critères ? Ces positions font l’objet de critiques justifiées. « *On observe une forme de dévoiement dans l’exercice des soins palliatifs qui défendaient jusqu’alors la présence jusqu’au bout*. » « *En phase agonique, il faut demander « la permission ou le droit de visite » alors que nous sommes moralement dans l’obligation de ne pas abandonner, d’être présents.*»

« *Dans cet établissement pourtant réputé, je passais dans un couloir désert ; les portes des chambres étaient ouvertes. Parfois je croisais le regard d’une personne désespérée. J’avais le sentiment de me trouver dans un mouroir, et que les personnes n’avaient plus que la mort à attendre…*»

« *Tous ces morts sont morts dans des conditions qui n’étaient pas dignes.*»

« *Rien ne justifiait qu’on le jette dans un sac en plastique au petit matin…*»

Les familles « *veulent faire entendre leurs droits*». Certaines se reprochent d’avoir été respectueuses des « *bonnes règles, de l’ordre*» et de « *n’avoir pas forcé la porte avec plus de véhémence*».

Un homme qui a perdu son épouse dans ce contexte dramatique m’a confié : « *Je vais mourir de chagrin…*»

Le sentiment partagé est que « *les responsables politiques semblent découvrir ce qui se passe…* ». Ce qui était admissible au début de la crise n’est plus acceptable.

Des collectifs se constituent pour demander des comptes, dans le cadre de procédures judiciaires, notamment à des responsables administratifs.

Bruno Retailleau a déposé au Sénat une proposition de loi tendant à créer un droit de visite pour les malades, les personnes âgées et handicapées qui séjournent en établissement (*document en pièce jointe*).

Le Défenseur des droits évoque cet enjeu et nombre d’autres qui concernent notre démarche dans son récent rapport « Les droits fondamentaux des personnes âgées accueillies en EHPAD » (*document en pièce jointe*).

La Société de réanimation de langue française a rendu public le 1er avril 2021 ses « Recommandations pour les visites des proches » (*document en pièce jointe*).

2 - **Hommage aux 100 000 victimes de la pandémie**

Le tweet du président de la République « *Nous n’oublierons aucun visage, aucun nom*[[1]](#footnote-1) » est contesté : « *cela n’a pas de sens…*», «*Il n’a rien à faire de notre douleur…* ».

« *Je suis horrifiée par la désinvolture insultante de ce tweet.*»

« *Les grandes victimes sont celles qui sont parties et ceux qui restent*… »

« *Les personnes ne pourrons pas « faire leur deuil » sans qu’il y ait une reconnaissance des pouvoirs publics de leur propre responsabilité*».

« *Il convenait de mettre en partage notre responsabilité*.*»*

*« Une liste de morts fait corps, ce qui est différent de noms individualisés. »*

Suggestions :

Les réseaux du funéraire pourraient être à l’initiative d’un hommage.

Une initiative auprès de l’Association des maires de France est discutée.

Cette cérémonie d’hommage doit s’inscrire dans le temps.

Suggestion : faire réaliser un patchwork Covid-19 en s’inspirant de ce qui avait été réalisé en hommage aux victimes du Sida.

Autres suggestions :

- plaques commémoratives dans des EHPAD et des services de réanimation ;

- créer un cimetière virtuel.

**3 - Rédaction d’un manifeste ‘Défendre leur mémoire »**

« *Nos morts n’ont que nous pour défendre leur mémoire ; il faut parler à leur place car ils ne peuvent compter que sur nous qui sommes là…*»

**4 – Il convient d’approfondir un retour d’expériences relatif aux violences subies ainsi qu’aux violences provoquées**

Les familles endeuillées au même titre que ceux qui ont été soumis à différentes formes de violences (notamment institutionnelles) éprouvent le besoin de mieux comprendre ce qu’elles ont vécu, ne serait-ce que pour le prévenir dans d’autres circonstances.

Il en est de même pour les professionnels : « *On a contraint des soignants à intervenir dans un contexte d’enfermement, ce qui n’est pas tenable.*» « *Eux-mêmes n’ont pas pu faire le deuil des personnes qu’ils accompagnaient souvent sur un long terme ; eux-mêmes n’ont pas pu leur éviter le pire…* »

« *La clandestinité de l’indignation est très repérable… Nous avons été inhumains.*»

Il importera de restaurer la relation de confiance entre la société et l’institution hospitalière (*Sara évoque la création du Collectif Vital*).

« *Comment va-t-on envisager l’*après*, dans le contexte du soin, si on n’analyse pas ce qui s’est passé. Comment déterminer un « retour à la normale*» ?

« *Un hôpital doit être un lieu ouverte, et jamais une prison. (…) Il est étrange que les soignants aient le droit de tout voir, de tout observer et que réciproquement cela nous soit interdit alors qu’on est les premiers concernés par ce qui touche à notre santé ou à celle d’un proche.* »

Dans certains départements de France, les populations plus vulnérables que d’autres n’ont pas accès aux droits que leur reconnait la loi.

1. https://twitter.com/bfmtv/status/1382786362076712961 [↑](#footnote-ref-1)